

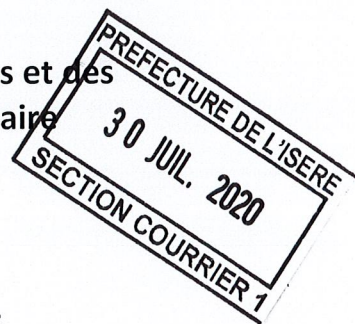


ISERE  
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des  
décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 28 juillet 2020

DELIBERATION N° 2020/026



L'an deux mille vingt, le 28 juillet, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 23 juillet 2020, s'est réuni à la Salle Poly'Sons sous la présidence de Madame Nelly JANIN-QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

**PRESENTS :**

Nelly JANIN QUERCIA, Gérard FEY, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sandrine CURTET BENITSKI, Sophie CUTAJAR, Nathalie GOIX, Marie-José GROS COISSY, Pierre GUIGA, Benedicte GUILLAUMIN, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO

**ABSENTS AYANT**

**DONNE POUVOIR :**

Sandrine MOUTIN à Prazeres RIBEIRO, Alfio PENNISI à Nelly JANIN QUERCIA, Didier PERRIN à Patrick COMMERE, Yoann SALLAZ-DAMAZ à Nathalie GOIX

**EXCUSES :**

Sandrine MOUTIN, Alfio PENNISI, Didier PERRIN, Yoann SALLAZ-DAMAZ

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers Présents : 15  
Nombre de conseillers votants : 19

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :** Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Nathalie GOIX a été désignée comme secrétaire de séance.

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/06/2020**

Madame Nelly JANIN-QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès verbal du Conseil municipal du 26/06/2020. Il est approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATION N° 2020/026 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS ELUS AU SEIN DES INSTANCES DE LA SPL ALEC DE LA GRANDE REGION GRENOBLOISE**

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Rapporteur,

Considérant que la commune de Noyarey est actionnaire de la SPL (Société Publique Locale) ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) de la Grande Région Grenobloise, constituée le 20 février dernier,

Rappelant les missions de l'ALEC d'accompagnement des communes membres dans leurs objectifs de transition énergétique et de développement durable,

A l'issue des élections municipales, la commune doit désigner un nouveau représentant aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires, ainsi qu'à l'assemblée spéciale de la SPL,

Propose la désignation de : M. Yoann SALLAZ-DAMAZ

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Désigne M. Yoann SALLAZ-DAMAZ en tant que représentant de la commune au sein des trois assemblées de la SPL ALEC.

**Décision adoptée à l'unanimité.** (Abstentions : Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Benedicte GUILLAUMIN)

Affiché le : 30/07/2020  
Reçu en préfecture le : 30/07/2020  
Exécutoire le : 30/07/2020

Pour extrait conforme au registre des  
Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 30 juillet 2020

Le Maire  
Nelly JANIN QUERCIA

